

# Communiqué de presse



Montpellier, le 24 janvier 2023

## VOGO signe avec le Groupe Récréa un contrat pour mettre en place et exploiter des solutions VOGOSCOPE dans le futur Centre Aquatique de Saint-Denis

**VOGO (Code ISIN : FR0011532225 - Mnémonique : ALVGO) annonce la signature d'un contrat avec le Groupe Récréa pour la mise en place et l'exploitation des solutions VOGOSCOPE dans le Centre Aquatique (CAO) de Saint-Denis.**

En cours de construction face au Stade de France à Saint-Denis, le Centre Aquatique sera livré à Paris 2024 au mois d'avril l'année prochaine. Il accueillera les épreuves de plongeon, de water-polo et de natation artistique pendant l'évènement. Il constitue le seul ouvrage construit de manière pérenne spécifiquement pour 2024.

En phase « Héritage » dès 2025, il deviendra une base d'entraînement pour la Fédération Française de Natation et son pôle plongeon, ainsi que pour des membres de l'équipe de France de natation course. Il sera également un équipement ouvert au grand public permettant l'apprentissage de la natation, l'accueil des scolaires, ainsi que des pratiques sportives diverses (tennis padel, salle d'escalade bloc, fitness, etc.), le tout géré par le Groupe Récréa.

Ce centre, propriété de la Métropole du Grand Paris, est composé de 3 zones :

- Un bassin de 70 mètres séparé par un quai mobile permettant de multiplier les configurations d'accueil des différents publics ;
- Un bassin de plongeon proposant un système de tours de plongeurs dont la plus haute des plateformes est située à 10 mètres au-dessus de l'eau ;
- Une salle d'entraînement de plongeon « à sec ».



©VenhoevenCS & Ateliers 2/3/4 – Proloog

# Communiqué de presse



Montpellier, le 24 janvier 2023

---

En phase « Héritage », le public pourra également profiter :

- d'une grande halle permettant à la fois l'accueil de compétitions lors d'événements et l'accueil du grand public au quotidien,
- d'une halle d'apprentissage totalement dédiée et adaptée à l'apprentissage de la natation,
- d'un espace aqualudique avec son bassin et son aire de jeux aquatiques,
- d'un mur d'escalade,
- d'un espace fitness,
- de terrains de foot 5 et de padels,
- d'un restaurant, etc...

## **Les solutions VOGOSCOPE déclinées pour plusieurs applications**

VOGO a été choisi pour déployer ses solutions VOGOSCOPE dans toutes les zones du futur Centre Aquatique de Saint-Denis. L'objectif est de fournir un système de vidéo Live & Replay dans le but d'améliorer la performance des nageurs grâce à un retour vidéo live accessible via tablettes, écrans tactiles et Cloud dédié. Le contrat porte sur l'installation des équipements et les prestations de maintenance associées.

Plus précisément, la technologie VOGOSCOPE sera déployée :

- Sur le bassin de plongeon par l'intermédiaire de 2 caméras subaquatiques, 3 caméras hors d'eau, une tablette et un écran tactile ;
- Sur le bassin olympique avec 6 caméras subaquatiques, 2 caméras plafond, une tablette et un écran tactile ;
- Sur la zone de plongeon à sec par une combinaison de caméras fixes et mobiles avec tablettes et écrans associés.

## **Le Centre Aquatique, fruit d'un partenariat qui prend aujourd'hui sa mesure**

Après l'annonce du partenariat entre Myrtha Pools (leader international dans le domaine des piscines) et VOGO en avril 2022, les deux acteurs se retrouvent en ce début d'année 2023 sur ce projet d'ampleur internationale.

Un partenariat pour lequel Alain Bernard, champion olympique de natation en 2008, a été moteur en tant qu'ambassadeur de VOGO dans la natation.

A cette occasion, VOGO noue également un nouveau partenariat avec le Groupe Récréa, premier acteur français dans la gestion déléguée d'équipements de loisir et de sport. Récréa est un acteur incontournable du secteur avec 40 années d'expérience et la gestion de plus de 100 équipements pour aujourd'hui 10 millions d'utilisateurs. Récréa poursuit actuellement une stratégie de diversification des services apportés aux instances publiques, qui leur délèguent l'exploitation des structures sportives, et aux usagers de ces enceintes. Dans ce contexte, Récréa a choisi VOGO pour développer

# Communiqué de presse



Montpellier, le 24 janvier 2023

---

et mettre en place des systèmes VOGOSCOPE adaptés, apportant de la valeur ajoutée tant aux nageurs de haut niveau qu'à la natation loisirs et à la pratique scolaire. Le futur Centre Aquatique de Saint-Denis est un premier projet issu du partenariat entre VOGO et Récréa, avec l'objectif de déployer ce type de services dans d'autres structures dès l'année 2023.

## **Un projet fruit d'une collaboration de grande envergure**

La mise en place des systèmes VOGOSCOPE sur cet équipement a mobilisé sept acteurs aux expertises complémentaires, donnant l'opportunité à VOGO de collaborer avec :

- La Fédération Française de Natation, pour définir le cahier des charges et les besoins en systèmes vidéo sur les espaces plongeon ;
- La Métropole du Grand Paris, autorité concédante du CAO ;
- Le groupe Récréa, pour la définition du cahier des charges sur le bassin olympique et pour l'exploitation des systèmes VOGOSCOPE en phase « Héritage » ;
- Myrtha Pools, en charge de la construction ainsi que de l'installation des bassins, dans lesquels sont intégrés les systèmes VOGOSCOPE ;
- Les cabinets d'architecture : Venhoeven CS & Ateliers 2/3/4 ;
- Bouygues Bâtiment Ile de France, pour l'intégration des équipements VOGOSCOPE dans la phase de construction de cette nouvelle enceinte sportive.

Alain Bernard, ambassadeur VOGO dans la natation explique : *« VOGO est aujourd'hui un acteur incontournable du marché. Les solutions VOGOSCOPE ont déjà démontré leur efficacité. Leur déploiement, notamment au Cercle des Nageurs d'Antibes, a apporté une réelle valeur ajoutée dans l'amélioration des performances des athlètes sur toutes les disciplines, ainsi que récemment à Canet-en-Roussillon. »*

A propos de ce nouveau contrat, Christophe Carniel, CEO de VOGO déclare : *« Nous sommes très fiers d'intégrer nos solutions VOGOSCOPE au Centre Aquatique. Dans le prolongement des succès remportés en 2022, VOGO se fait une place grandissante au cœur des grands événements sportifs mondiaux. Mais au-delà de cette nouvelle réussite commerciale dans le cadre d'un contrat de longue durée, nous sommes également particulièrement heureux de pouvoir apporter des innovations qui vont bénéficier pleinement aux pratiques dans la natation tant auprès des athlètes que du grand public. »*

De son côté, Gilles Sergent, Président de Récréa se réjouit : *« Ce partenariat va permettre au Centre Aquatique de Saint-Denis d'être à la pointe de la technologie. Au-delà de ce projet, c'est une nouvelle opportunité qui s'ouvre à nous pour digitaliser les infrastructures qui nous sont confiées. Un objectif parfaitement en ligne avec notre vocation : apporter à nos usagers toujours plus d'innovations pour animer leurs pratiques sportives. »*

# Communiqué de presse



Montpellier, le 24 janvier 2023

---

Enfin, Alexandre Gandouin, directeur commercial France chez Myrtha Pools, confirme : « *Nous sommes pleinement satisfaits du travail réalisé avec VOGO depuis le début de notre collaboration. Les premiers déploiements de piscines connectées sont déjà des succès, que ce soit auprès des professionnels que du grand public. Ensemble, il nous reste encore de nombreux marchés à conquérir, forts à présent d'une magnifique vitrine au Centre Aquatique de Saint-Denis.* »

## A propos de VOGO :

**VOGO**, dans l'univers du Sport, est un acteur international de premier plan pour ses solutions audio et vidéo, à destination des spectateurs et des professionnels. Pour les professionnels, VOGO offre des outils d'analyse et d'aide à la décision (assistance à l'arbitrage, diagnostic médical, coaching). Pour les spectateurs, VOGO a développé une solution de rupture, indépendante du nombre de personnes connectées, permettant de transformer l'expérience dans les stades au travers de contenus multi-caméras à la demande, accessibles via tablettes ou smartphones. VOGO est aujourd'hui également présent dans le secteur de l'industrie. L'ensemble des technologies du Groupe est protégé par un portefeuille de brevets. VOGO est implanté en France (Montpellier, Grenoble et Paris) et dispose de 2 filiales en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. VOGO dispose d'une présence indirecte dans les autres pays par l'intermédiaire de son réseau composé d'une trentaine de distributeurs. VOGO est coté depuis novembre 2018 sur le marché Euronext Growth Paris (Code ISIN : FR0011532225 – ALVGO).

Pour plus d'information : [www.vogo-group.com](http://www.vogo-group.com)



[vogo-group.com](http://vogo-group.com)



[vogo](#)



[vogo](#)

## A propos de RECREA :

Créé en 1989 en Normandie, le groupe Récréa a initié en France le concept de la délégation de service public de centres aquatiques et s'est spécialisé dans les domaines du loisir et du bien-être. Une mission pluridisciplinaire pour concevoir, maintenir et animer des équipements au service des usagers et des territoires. Cet engagement aux côtés des collectivités a nourri de nouvelles ambitions: additionner les compétences, créer des synergies, améliorer la qualité de service pour assurer un service public toujours plus innovant et efficient. Résolu à aller plus loin dans l'accompagnement, Récréa a fait l'acquisition, en septembre 2019, de l'entreprise S-Pass SL, également experte en D.S.P. depuis 40 ans. Récréa a aujourd'hui la responsabilité d'une centaine d'équipements loisir et sport : piscines, centres aquatiques, patinoires, bowlings, stades, bases de loisirs... qui partagent une même expression : le sourire. Le groupe propose le meilleur en termes de pédagogie et d'animations afin de favoriser le bien-être et de rendre accessible au plus grand nombre les activités physiques avec un axe sport-santé revendiqué.

# Communiqué de presse



Montpellier, le 24 janvier 2023

---

A noter également, du fait de l'évolution des demandes des collectivités, Récréa se positionne, avec différents partenaires spécialisés sur des projets globaux impliquant la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la maintenance de futurs centres aquatiques, tels qu'Aquapôle à Amiens, Castalia à Maurepas (Yvelines) ou encore le CAO et son franchissement à Saint-Denis.

## A propos de Myrtha Pools :

L'entreprise Myrtha Pools est dédiée à la conception, la construction et l'installation de bassins en inox blanc. Forte de 60 années d'expertise, l'entreprise exporte dans plus de 70 pays. La France est le premier marché mondial relatif à des investissements publics. Partenaire technique de la Fédération Française de Natation (FFN) et de la Fédération Internationale de Natation (FINA), Myrtha Pools est connue pour avoir livré les bassins de Londres 2012, Rio 2016, Tokyo 2020. Elle signe également les bassins des championnats du monde de natation depuis 2003. Myrtha Pools vient de signer le contrat du Centre Aquatique et son Franchissement à Saint-Denis. La technologie Myrtha pools n'est toutefois pas réservée aux événements internationaux. En France, plus de 300 collectivités ont choisi cette technologie, ce qui représente plus de 630 références sur l'ensemble du territoire national : bassins sportifs, ludiques, nordiques, d'apprentissage, de bien-être, neufs comme rénovés.

## Contacts

VOGO

Christelle Albinet

Tel : +33(4) 67 50 03 98

Email : [c.albinet@vogo.fr](mailto:c.albinet@vogo.fr)

ACTIFIN - Relations presse

Jennifer Julia

Tel : +33(1) 56 88 11 19

Email : [jjulia@actifin.fr](mailto:jjulia@actifin.fr)

ACTIFIN - Communication financière

Stéphane Ruiz

Tel : +33(1) 56 88 11 11

Email : [sruiz@actifin.fr](mailto:sruiz@actifin.fr)

Service de Presse Récréa

Agence Vie Publique

Nathalie Cassagnes

Tel : +33(6) 11 49 38 02

Email :

[contact@agenceviepublique.com](mailto:contact@agenceviepublique.com)